

NOVEMBRE 2017

DOSSIER

Partager l'urbanisme pour un territoire équilibré

p.4

CAVIGNAC, CÉZAC, CIVRAC-DE-BLAYE, CUBNEZAIS,
DONNEZAC, LARUSCADE, MARCENAI, MARSAS, SAINT-
MARIENS, SAINT-SAVIN, SAINT-YZAN-DE-SOUDIAC.





Face aux contraintes subies par nombre de nos concitoyens pour accéder au bassin d'emploi bordelais, notre Communauté de Communes travaille avec détermination sur son développement économique afin de dynamiser notre territoire et fournir à nos habitants des opportunités locales.

Le CHAI 2.0 constitue désormais une vitrine que de nombreux professionnels ont bien identifiée : un besoin a ainsi été satisfait.

Nos communes ont souhaité, à l'unanimité, l'élaboration d'un PLUi. Celui-ci sera une opportunité indiscutable pour conduire des actions à une échelle intercommunale permettant ainsi de proposer une offre beaucoup plus adaptée aux entreprises en adéquation avec les enjeux futurs.

D'autre part, la collaboration avec la communauté de communes du Cubzaguais, et en particulier l'élaboration d'un SCOT commun, représente un atout majeur : les projets conçus en commun recevant ainsi un écho plus important auprès de la Région Nouvelle Aquitaine.

Plus les fondations posées seront solides et plus l'édifice sera facile à construire au bénéfice, à la fois de nos entreprises et de nos habitants.

Pierre Roques
Président de la
CDC Latitude Nord Gironde



Produire du gaz avec les biodéchets

Le Syndicat mixte intercommunal de collecte et de valorisation du Libournais Haute Gironde (Smicval) mène une vaste enquête afin d'identifier les ressources en biodéchets sur son territoire. Son objectif : **l'installation de méthaniseurs qui permettent d'extraire le méthane issu de la dégradation de la matière organique et de l'injecter dans le réseau public.** Énergie renouvelable et propre, le méthaniseur pourra bien recycler des restes alimentaires des cantines ou des maisons de retraite et les déchets verts des exploitations agricoles.

Si la première partie de l'étude du SMICVAL a permis de valider l'implantation d'un tel équipement sur le territoire de la CCLNG, elle se poursuit aujourd'hui avec une estimation plus précise des produits apportés à la terre et aux cultures. Dans ce cadre, **les agriculteurs et éleveurs du territoire vont être consultés** dans les semaines qui viennent sur **leurs besoins, sur la nature et la quantité de leurs bio-déchets.**

La CCLNG vous offre des ampoules LED

Grâce au label « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » obtenu par le Pays de Haute-Gironde, la CCLNG a été dotée d'ampoules LED. Ces dernières, plus performantes, sont **douze fois plus lumineuses qu'une ampoule à incandescence, durent 40 fois plus longtemps et permettent de faire 80% d'économie d'énergie !**

À la disposition de tous les habitants, notamment les ménages les plus modestes et les personnes âgées, **Elles sont offertes gratuitement, en échange de vos anciennes ampoules : elles seront recyclées.**

Où trouver les ampoules LED ?

- > À l'accueil de la CCLNG
(2 rue de la Ganne - Saint-Savin)
- > Au Centre Intercommunal d'Action Sociale à Saint Yzan de Soudiac
(162 avenue Général de Gaulle à Saint-Yzan-de-Soudiac)



Rentrée studieuse pour les assistantes maternelles du RAM

En septembre et en octobre, de nombreuses assistantes maternelles du territoire ont pu profiter des formations proposées par le RAM (relais assistantes maternelles). Premiers secours, activités petite enfance, gestion du stress ou langue des signes, les assistantes maternelles ont plébiscité les contenus et la formule avec des sessions sur place organisées le samedi. Ces formations jugées valorisantes améliorent la qualité d'accueil des enfants et aux familles. Elles permettent aussi la reconnaissance du métier d'assistante maternelle comme véritable



profession de la petite enfance. De nouvelles séances supplémentaires de formation seront organisées dans les prochains mois.

Infos RAM au 05 57 68 18 45



Retrouvez toutes nos actualités sur
www.latitude-nord-gironde.fr



Du Nectar au prochain apéro-concert

En version intimiste et conviviale, les apéros-concerts organisés par le Centre Intercommunal d'Action Culturelle Latitude Nord Gironde reprennent avec l'arrivée de l'hiver. Le 1^{er} décembre, sur la scène de la salle des fêtes de Cézac, rendez-vous avec Jules Nectar en tournée sur les P'tites Scènes de l'IDDAC après la sortie de son deuxième album « Nos rêves ». Entre joie et mélancolie, des chansons qui racontent des histoires et fouillent les émotions. Un apéro pop folk à déguster sans modération !

Infos pratiques :

- > Le vendredi 1^{er} décembre à 19h30 à la salle des fêtes de CEZAC
- > Tout public
- > Tarif unique : 6 € - Gratuit pour les enfants
- > Infos et réservations au 05 57 68 67 18.

**En co-production avec l'IDDAC et la mairie de Cézac, dans le cadre des p'tites scènes de l'IDDAC*

À noter !
Une rencontre avec Jules Nectar, ouverte au grand public, est organisée à 18 h à la bibliothèque de Cézac (gratuit).

Bienvenue à Romain Duchaussoy

Après quelques années passées au sein de collectivités de la région parisienne, Romain Duchaussoy vient d'intégrer l'équipe administrative de la Communauté de communes Latitude Nord Gironde. En charge de la commande publique, il sera aussi à la disposition des communes pour les aider à passer leurs marchés publics.



Partager l'urbanisme pour un territoire équilibré

La CCLNG est la première Communauté de communes de Haute Gironde à avoir pris la totalité de la compétence en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Habitat, transports, développement économique, environnement, la réflexion est désormais partagée. Elle débouchera d'ici quelques mois sur des documents d'urbanisme communs.



« Construire une stratégie collective et cohérente »

« Au-delà des changements qu'elle implique, la prise de la compétence Urbanisme témoigne d'abord de la confiance qui règne au sein de la Communauté de communes et de la volonté des élus de travailler ensemble à l'avenir de notre territoire. Dans le respect de leur identité mais en fonction des réalités, des besoins et des atouts de chaque commune, nous définirons ensemble les zones les plus adaptées à la construction de logements et d'équipements publics ou les mesures de protection de nos espaces naturels. En matière de développement économique, plutôt que de saupoudrer les projets, nous pourrions aussi construire une stratégie collective et cohérente en créant des zones d'activités aux endroits les plus propices. »

**Jean-Luc Desperiez, Maire de Cubnezais
et vice-président en charge de l'aménagement de l'espace,
du SCOT et de l'urbanisme**

Après avoir mutualisé l'instruction des autorisations d'urbanisme, il y a 2 ans, en créant un service dédié au sein de la CCLNG, depuis le 27 mars dernier, la Communauté de communes est dotée de la compétence de la planification de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. En effet, constatant depuis plusieurs années qu'elles partageaient les mêmes problématiques en termes d'habitat, mais aussi d'équipements, de services, de transport ou de création d'emplois locaux, les communes ont décidé de conjuguer leurs efforts pour répondre de manière plus approfondie à ces besoins partagés. Elles ont décidé de mutualiser les moyens humains et les outils pour l'élabo-

ration d'un document d'urbanisme commun. D'ici 2 à 3 ans, les PLU, Plans Locaux d'Urbanisme, ou cartes communales élaborés à l'échelle de chaque commune vont donc disparaître au profit d'un PLUi (i pour Intercommunal). Celui-ci garde la même vocation : prévoir et organiser l'avenir du territoire. Ainsi, pour les 10 ou 15 ans qui viennent, il localisera les emplacements réservés pour les voiries, ouvrages et équipements publics, pour les logements, pour les zones à vocation économique ou les espaces naturels. Il définira et réglementera l'usage des sols et déterminera les droits à construire de chaque parcelle publique ou privée. Vous souhaitez acheter un terrain,

construire une maison, une piscine ou un garage, c'est alors le plan de zonage et le règlement d'urbanisme du PLUi qui s'appliqueront. En attendant sa validation, la CCLNG portera pour les communes, toutes les modifications de leurs documents d'urbanisme.

À noter !
L'élaboration d'un PLUi permet de réaliser des économies puisqu'elle coûte en moyenne, pour chaque commune, moins cher qu'un PLU.

Une cohérence à l'échelle d'un plus vaste territoire, le rôle du SCOT

Depuis 2000, en application de la loi « Solidarité et Renouveau Urbains » (SRU), les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) doivent permettre de planifier le développement d'un territoire à l'échelle d'un large bassin de vie. Aménagement et organisation de l'espace mais aussi habitat, mobilité ou développement économique, le SCOT donne des orientations stratégiques. Il ne se substitue pas aux documents locaux d'urbanisme mais ceux-ci doivent être compatibles avec ces grandes orientations.

Ainsi, le PLUi que la CCLNG élaborera dans les prochains mois devra être compatible avec le SCOT du Cubzaguais/Nord Gironde qui est en cours d'élaboration avec la Communauté de communes du Grand Cubzaguais. Il devra donc respecter les objectifs politiques globaux définis dans le SCOT. Par exemple, si le SCOT stipule que les futurs équipements publics doivent être implantés en continuité du bâti existant en privilégiant les zones situées à proximité des stationnements actuels, le PLUi devra définir les zonages d'implantation en respectant ces principes.

Instruction des autorisations d'urbanisme : mutualisation réussie !

Créé en 2015 et déjà utilisé par 8 communes sur 11, le service en charge de l'instruction des autorisations d'urbanisme est le 1^{er} service mutualisé de la CCLNG. « *Au service des communes, nous traitons pour leur compte la recevabilité des demandes de travaux, chacune gardant la décision finale et la signature*, indique Michaël Tourneur, directeur général adjoint des services. *Mais nous sommes aussi un vrai service de proximité pour tous les habitants du territoire.* » Depuis le début de l'année, les permanences du mercredi matin ont ainsi permis d'accueillir 82 pétitionnaires sans compter les appels téléphoniques pour des renseignements sur les démarches administratives qui sont nombreuses.

L'urbanisme en un chiffre



283 actes

(déclaration de travaux, demande de permis de construire, certificat d'urbanisme...)
sur les 9 premiers mois en 2017,

365 actes

en 2016.

Afin de donner une place aux communes qui composent le territoire, nous leur consacrons deux pages du mag'. Zoom sur Marsas !

Marsas, une commune en mutation



3 questions à Brigitte Misiak, maire de Marsas et Vice-présidente de CCLNG en charge du développement économique



Patrick Sainquantin,
Délégué communautaire

Pouvez-vous nous présenter votre commune ?

À l'origine, même si elle disposait déjà d'un relais de poste au XV^e siècle, Marsas est une commune plutôt rurale qui, en 20 ans, est devenue quasi-périurbaine avec l'arrivée de jeunes familles éloignées de la métropole par la pression foncière. L'école est passée de 45 à 150 élèves et notre population a augmenté de 20 % ces 7 dernières années !

La commune présente aussi la particularité d'être coupée en deux par la N10 d'abord, et, depuis quelques mois, par la LGV. Avantage pour les uns, mais aussi nuisances pour nous, en quelques années, notre paysage et notre quotidien ont été profondément transformés. La préservation de notre ruralité est devenue un enjeu majeur.

Quels sont les grands projets de votre mandat ?

Pour garder la maîtrise de notre développement et préserver notre cadre de vie, nous avons très tôt mis en place un PLU que nous allons réviser en partenariat avec la CCLNG. Nous avons sécurisé le groupe scolaire, poursuivre la rénovation de la salle des fêtes et remettre en état les voiries fortement dégradées pendant la période des travaux de la LGV. Nous en profiterons pour créer de nouveaux cheminements doux pour relier le centre-bourg, les nouveaux lotissements, la plaine des sports, le futur collège et son gymnase.

En matière économique, nous avons activement participé à la création du Chai 2.0 avec un vrai intérêt pour nos habitants à limiter les trajets pendulaires. Nous avons facilité l'installation d'un cabinet médical et d'agriculteurs bios. À terme, nous aimerions créer un marché de producteurs locaux. Enfin, nous avons mis en place de nouvelles instances de concertation, les Conseils de citoyens, qui se réunissent 2 fois par an pour travailler ensemble à l'amélioration de la vie dans la commune.

Marsas dans la Communauté de communes : les enjeux, des risques, des opportunités ?

De la petite enfance au plus grand âge, la Communauté de communes est d'abord une vraie offre de services publics à la population que, seuls, nous ne pourrions pas financer. C'est aussi la possibilité de s'appuyer sur des techniciens qualifiés et, aujourd'hui, d'aller plus loin dans la mutualisation des moyens et des équipes. Après avoir confié l'instruction des permis de construire, Marsas vient de mettre à disposition du service technique intercommunal, deux agents et du matériel. Enfin, en termes de développement économique, une stratégie commune et même au-delà de la seule CCLNG, le long de la N10 notamment, pourrait permettre l'installation de nouvelles entreprises et la création d'emplois locaux.

UNE URGENCE : LA LUTTE CONTRE LES NUISANCES DE LA LGV

Depuis cet été, les élus et habitants de Marsas sont très en colère ! Avec la mise en service de la ligne à grande vitesse, leur qualité de vie s'est subitement dégradée : « *Le passage d'un train à plus de 300 kms/h, c'est comme un avion qui atterrit au fond du jardin, témoignent-ils ! C'est un enfer quand on sait qu'à terme, il pourra passer un train toutes les 6 minutes !* ». Sans parler des vibrations qui fissurent les habitations, de la dévaluation des propriétés. « *Nous avons déjà payé un lourd tribut aux grandes infrastructures, souligne Brigitte Misiak. C'est assez ! Nous avons fait circuler une pétition, une association de riverains s'est constituée. Nous sommes tous déterminés à obtenir l'installation de réelles protections sonores.* »

La mairie et l'église



MARSAS EN BREF :

- > 1 080 habitants
- > 814 hectares
- > 9 associations
- > 24 entreprises (commerçants et artisans), un cabinet médical, 3 châteaux viticoles et 2 maraichers bios

MAIRE :

- > Brigitte Misiak

DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES :

- > Brigitte Misiak, vice-présidente en charge du développement économique
- > Patrick Sainquantin

À MARSAS, LA CCLNG L'A FAIT !

LE CHAI 2.0

Inauguré il y a un an dans un ancien chai mis à disposition par la commune, le Chai 2.0 propose un espace de travail partagé, des bureaux à la demande, notamment pour le télétravail, et des formations ouvertes à tous sur les usages du numérique. « *Ce nouvel outil correspond bien aux mutations du travail devenu plus virtuel et plus nomade, commente Brigitte Misiak. Les premiers retours sont très bons. L'offre de formation s'étoffe et la demande en bureaux à la carte augmente.* »

le Chai 2.0



LES SERVICES DE LA CCLNG

La Halte-Garderie est présente à Marsas tous les vendredis.

- **RAM** : 14 assistantes maternelles agréées, 5 ont participé aux animations du RAM, 2 ont suivi une formation organisée par le RAM.
- **Maison de la Petite Enfance** : 1 famille
- **Halte-Garderie** : 3 familles
- **ALSH** : 42 familles
- **Sport Vacances** : 1 famille
- **Portage de repas** : 3 bénéficiaires de plus de 60 ans
- **Banque alimentaire** : 4 familles dont 15 personnes (7 adultes et 8 enfants) pour 25 colis au total
- **Télé-assistance** : 3 bénéficiaires
- **Transport à la demande** : 9 bénéficiaires
- **Petits travaux à domicile** : 1 bénéficiaire



De nouveaux outils pour communiquer

Mis en ligne fin 2015, le site Internet de la CCLNG continue à évoluer en intégrant de nouvelles fonctionnalités pour faciliter la vie des usagers. Il donne aussi naissance à un nouveau satellite : le site du CHAI 2.0.

L'annuaire des associations, les horaires des bibliothèques, les inscriptions aux centres de loisirs, à la crèche ou l'accès aux Chèques Musique, l'agenda des animations culturelles, l'accès aux services à la personne ou aux comptes rendus de conseils communautaires, le site Internet de la CCLNG est aujourd'hui beaucoup plus qu'une vitrine du territoire. Totalement repensé sur la base d'une navigation simple et personnalisée selon le profil (famille, nouvel arrivant, association, entreprise, ...), la priorité est donnée à l'accessibilité, à l'actualité, aux informations pratiques et, surtout, à la réponse la plus rapide possible à toutes les recherches.

Via les onglets de contact, le site est aussi un nouvel outil mis à disposition pour faciliter un dialogue direct entre la Communauté de communes et les habitants du territoire.

> www.latITUDE-nord-gironde.fr

Le CHAI 2.0 a désormais son site

Toujours accessible depuis le site Internet de la CCLNG, celui du CHAI 2.0 prend de l'ampleur. Y sont accessibles toutes les informations nécessaires à celles ou ceux qui souhaiteraient louer un bureau. Fidèle à sa vocation de créateur de lien et de synergie, il propose aussi une rubrique conviviale sur la vie du Chai 2.0.

> www.lechai20-lng.com

Le site Internet de l'Office du Tourisme remis à jour

La CCLNG ayant été amputée d'une partie de son territoire, le site Internet de l'Office de Tourisme a dû être complètement revu. Faisant une large place aux images, il a profité de l'occasion pour adopter une forme plus intuitive pour les visiteurs et s'enrichir d'une carte interactive du territoire.

> www.tourisme-lng.com

La page Facebook pour l'actualité culturelle et festive !

Pour suivre l'agenda des animations du territoire, pensez à la page Facebook :

 **Culture et Tourisme Latitude Nord Gironde.**

Pensez-y !

Une signalétique renforcée

Service de proximité de plus en plus fréquenté, la Communauté de communes a prévu de compléter la signalétique aux abords de son siège à Saint-Savin :

- > Une nouvelle signalétique à l'entrée pour accroître la visibilité de la structure, pour mieux informer sur les services qui reçoivent le public et, notamment, pour identifier les salles de réunion de la CCLNG dont les entrées se situent rue des Vignes.
- > Une meilleure orientation vers les structures qui partagent le bâtiment (Office de Tourisme LNG et Syndicat des Eaux du Blayais) et dont les entrées se situent face au rond-point.

Fin 2017, la CCLNG devrait aussi installer un deuxième panneau numérique d'information au rond-point de l'aire de co-voiturage du Pont de Cotet à Cagnac. Implanté au carrefour d'axes routiers importants, il permettra de mettre en avant les informations d'intérêt communautaire, les événements festifs ou culturels, par exemple.

